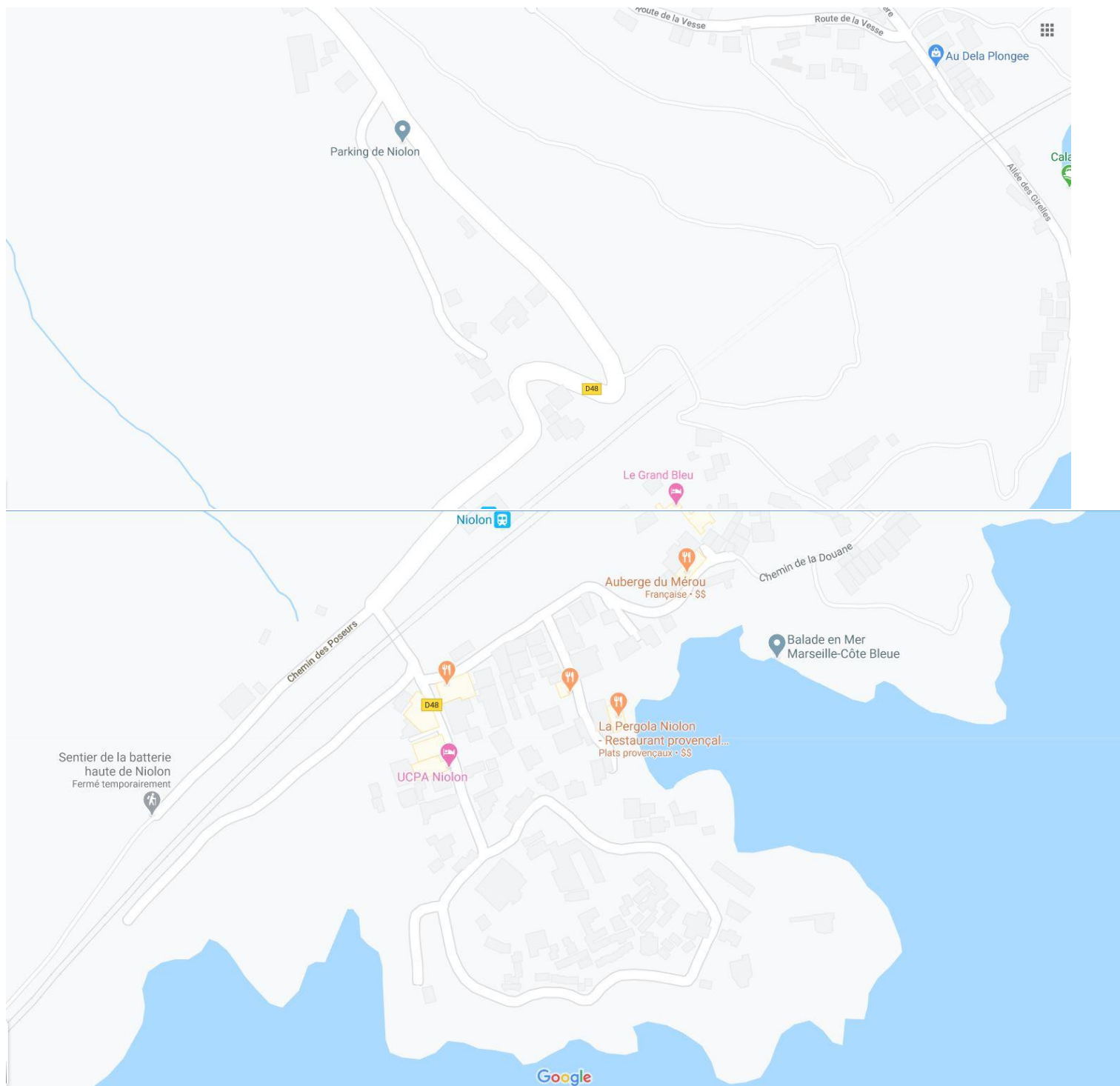


8-PLANS DE NIOLON :



La Douane :

En 1820, il est déjà fait mention d'un poste de douane à Niolon. Il a été supprimé vers 1930.

La construction actuelle est l'une des plus vieilles de Niolon. Cet affreux bâtiment avait déjà une première avancée en 1944 (constatée sur photo de l'occupation allemande)

Appartenait à Marthe Rampal depuis ?1933. La famille Bonnet a hérité des 3 premiers cabanons, les Carayol et Madame Pascal de tout le reste.



Les cabanes (ex-chapelles) : (d'après « Les calanques de la Côte Bleue », de Luc Fabre, pages 75-78)

« Sur les cartes anciennes, on peut observer le long du littoral de nombreuses appellations commençant par cabane : Sainte-Croix, Sausset, Ginast (Gignac), Méjean, Niolon etc. Ces constructions étaient bâties sur un même modèle, toujours situées vers le fond de l'anse, à droite en débarquant et orientées nord-ouest vers sud-est. Les dimensions étaient également identiques : longueur 14 m, largeur 4,5 m et des murs atteignant 0,9 m d'épaisseur avec des contreforts supplémentaires. Il n'y a pas si longtemps, au début du 20^{ème} siècle, ces cabanes appartenaient par tradition à la prud'homie des pêcheurs marseillais qui les considéraient comme de simples rangements. Ils croyaient même qu'elles avaient été construites dans ce but. .../... Ne maîtrisant pas le contenu de leurs nombreuses archives, ils avaient oublié que, quelques siècles auparavant, eux-mêmes avaient achetés certaines de ces chapelles.

Car à l'origine, ces édifices étaient des chapelles maritimes. Des messes étaient parfois célébrées le dimanche pour éviter le déplacement des pêcheurs sur Marseille. Mais en 1565, le comte de Tende, Seigneur de Gignac, prit la décision que ces chapelles maritimes inutilisées porteraient désormais le nom de cabanes et qu'elles serviraient également de refuges, d'abris et de retraites aux pêcheurs.

Ces chapelles romanes dateraient du XI^{ème} siècle. Dans les 80 ans précédant l'an 1033, de nombreuses églises furent pillées et incendiées. Après le millénaire de la mort du Christ, beaucoup de chapelles furent progressivement reconstruites tout autour de la Côte Bleue. .../...

Au début du 20^{ème} siècle elles appartenait toujours à la Prud'homme des pêcheurs marseillais qui les utilisait pour de simples rangements de matériel de pêche et séchage des filets, sauf celle de Niolon. .../...

A noter que l'anse de Niolon, comme d'autres, appartient, probablement jusqu'en 1760, à la Prud'homme des pêcheurs marseillais et servait de refuge en cas de tempête.

A Niolon, la Prud'homme voulant la détruire car elle abritait une contrebande de vins étrangers un peu trop dédouanés. Par ses avocats, Gignac souhaitait la déclarer d'utilité publique et racheter de gré ou de force cette cabane et ces terrains pour loger des pêcheurs (qui rapporteraient ensuite des impôts à la commune). Les archives sont restées muettes sur l'issue de cette bataille juridique. Mais comme la cabane de Niolon n'appartenait plus à la prud'homie marseillaise au début du XIX^{ème} siècle, il est probable que Gignac-Lès-Martigues a pu racheter et sauver la cabane de Niolon (dans les années 1760 ?).

Au cours des générations suivantes, la famille Lachamp en devint propriétaire par prescription après des travaux de restauration à ses frais (Mme Lachamp était la fille du fermier de la madrague de Niolon). Les trois chapelles de Gignac, Niolon et Méjean sont aujourd'hui transformées et habitées. Seule celle de Sausset, trop à l'écart de la ville, fut rasée. »

Cette « cabane » existe toujours et je pense qu'il s'agit de la « cave » de La Pergola située en-dessous de la terrasse fermée (construite parla suite) et ayant une grande ouverture sur le port. (DF)

Les cabanons :

Au début, à Niolon, les cabanons étaient des cabanes de pêcheurs très simples au bord de l'eau. Ils y stockaient leur matériel et y dormaient à l'occasion. Au fil du temps, ils furent agrandis, transformés, aménagés pour plus de confort. Puis certains ont été rachetés par des citadins cherchant la paix dans un endroit qui fut charmant avant que le béton ne vienne tout détruire. Ils permettaient à leur propriétaire de se ressourcer lors de week-ends ou de vacances, ou pendant la retraite. Baignade, pêche, balade, farniente, pétanque ou belote, tel était leur bonheur.

Malheureusement, aujourd'hui, beaucoup de ces anciens cabanons sont revendus à des financiers dont le but est de rentabiliser leur investissement par des locations à la semaine. Beaucoup de passage « d'étrangers » donc et, forcément, la convivialité d'antan se perd. Mais il reste tout de même encore un petit noyau d'anciens, malheureusement vieillissant...

Quant à la spéculation financière, elle bat son plein !



Plan de 1746 (Comité des Calanquais Niolonais)